

**Avis rendu par la commission de sélection conjointe  
d'appel à projet médico-social réunie le 10 juin 2013**

Référence : appel à projet 2012 -- EHPAD 78 n°1

Objet : Création d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de 84 places dont 4 places d'hébergement temporaire, sur le territoire d'action sociale de Ville Nouvelle.  
*Avis d'appel à projet publié le 26 décembre 2012.*

La commission de sélection a établi le classement suivant :

- 1<sup>er</sup> Médica France (Montigny-le-Bretonneux)
- 2<sup>ème</sup> Coallia (Trappes)
- 3<sup>ème</sup> Orpéa (Guyancourt)
- 4<sup>ème</sup> Fondation Hospitalière Sainte-Marie (Voisins-le-Bretonneux)
- 5<sup>ème</sup> Orpéa (Montigny-le-Bretonneux)
- 6<sup>ème</sup> Home'Age (Elancourt)

Ne sont pas classés :

Korian : Désistement par courrier RAR daté du 4 juin 2013-06-19  
MGEN : Désistement par courrier daté du 7 juin 2013

Conformément à l'article R.313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission.

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui, le cas échéant, sera prise conjointement par le Président du Conseil général des Yvelines et par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France.

Fait à Versailles, le 10 JUIN 2013

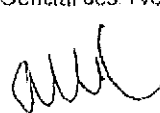
*Le Co-président titulaire de la Commission*

Directeur du Pôle Médico-Social  
Agence Régionale de Santé  
d'Ile-de-France

  
Marc BOURQUIN

*Le Co-président titulaire de la Commission*

Le Vice-président délégué  
Conseil Général des Yvelines

  
Olivier DELAPORTE